

Région  
la plus boisée



34 %  
taux de boisement



# POINTS FORTS 2024

CENTRE NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
NOUVELLE-AQUITAINE

2 858 000  
hectares



91 %  
privée



64 % feuillus 36 % résineux



646 000  
propriétaires





**Bruno LAFON,**  
**Président du CNPF Nouvelle-Aquitaine**

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de renouvellement et d'engagement dans la gestion forestière durable. Le CNPF NA a connu un surcroît d'activité, principalement lié à l'abaissement du seuil des Plans Simples de Gestion (PSG) à 20 hectares, instauré par la loi de 2023.

Le nombre de Documents de Gestion Durable (DGD) a encore augmenté, avec 664 PSG établis au cours de l'année 2024, signe clair de l'engagement des propriétaires forestiers à gérer leurs espaces boisés de manière responsable et pérenne. Cette tendance, qui se confirme d'année en année, démontre l'importance croissante de la gestion durable dans la préservation de nos forêts, non seulement pour les générations futures, mais aussi face aux enjeux actuels.

Dans le domaine de la gestion du risque incendie, une attention particulière a été portée à la forêt privée, avec la création du poste de référent régional DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies). Cette fonction permet de renforcer la prévention et d'accompagner les propriétaires dans l'élaboration de stratégies adaptées à l'augmentation des risques d'incendie. L'engagement du CNPF dans ce domaine témoigne de notre priorité absolue : protéger nos massifs forestiers et réduire leur vulnérabilité aux incendies, un enjeu majeur amplifié par les changements climatiques.

L'année 2024 est l'occasion de mettre en lumière deux projets majeurs. Le premier, le développement de la sylviculture irrégulière, a marqué un moment clé après deux années d'expérimentation, avec la publication de vidéos et d'un guide méthodologique. Le deuxième, le projet Sylva-Cités, qui visait à promouvoir la gestion durable des forêts en milieu périurbain, a favorisé la rencontre et les échanges entre les acteurs locaux pour aborder les enjeux forestiers spécifiques à ces territoires.

Enfin, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à nos équipes, nos conseillers et nos partenaires pour leur engagement constant. Leur travail et leur dynamisme sont les garants de notre succès collectif. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir plus durable, résilient et harmonieux pour nos forêts et nos territoires.

# Les documents de gestion durable



Comme les années précédentes, l'activité «Documents de gestion durable» du CNPF Nouvelle-Aquitaine continue de croître, notamment en ce qui concerne les PSG (+7,9 % en nombre et +2,2 % en surface).

## Les conseils de centre

Les quatre Conseils de Centre ont permis d'agrèer **664 PSG (dont 291 sont concernés par les articles L.122-7 et L.122-8 du Code forestier\*)** et d'approuver **440 adhésions au CBPS+**, ainsi que **205 avenants de documents**.

Concernant les coupes, **315 demandes de coupe extraordinaire** et **118 demandes de coupe urgente** ont été validées.

Au cours des quatre Conseils, **19 dossiers ont fait l'objet d'un refus**. Cela s'explique par diverses raisons : travaux déjà réalisés, travaux non conformes au Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) ou non conformes aux objectifs du PSG et relevant de la procédure d'avenant.

Au 31 décembre 2024, **19 205 propriétés (soit 1 011 387 hectares)** en Nouvelle-Aquitaine disposent d'un document de gestion durable en cours de validité.

## Les documents de gestion durable

**Les documents de gestion durable sont :**

- Le Plan Simple de Gestion (PSG), obligatoire à partir de 20 ha et volontaire pour les forêts à partir de 10 ha.
- Le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) concerne les propriétés forestières d'une surface inférieure à 10 ha.
- Le Règlement Type de Gestion (RTG) est contracté volontairement par le propriétaire via son gestionnaire.

Les bilans des conseils de centre sont disponibles sur notre site internet, rubrique "actualités" ou en flashant ce QR code.



Conseil de Centre de Septembre 2024 à l'école forestière de Meymac - Cécile Bruno © CNPF

*\*Cela concerne les sites Natura 2000, les sites inscrits, classés ou patrimoniaux remarquables, les périmètres de monuments historiques, les arrêtés de protection de biotope, les réserves naturelles, les parcs nationaux et les forêts de protection.*

Type de document de gestion durable	Nombre	Surface
Plans Simples de Gestion agréés	664	69 591 ha
dont Plans Simples de Gestion agréés au titre de l'article L.122-7 et 8 du code forestier	291 dont 247 en Natura 2000	4 460 ha dont 3 883 ha en Natura 2000
Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles enregistrés	440	4 255 ha

## Renforcement de la prise en compte du risque incendie dans les forêts privées

La loi «incendie» de juillet 2023 confie au CNPF de **nouvelles missions** sur l'ensemble du territoire métropolitain, pour **prendre en compte le risque incendie dans les massifs privés**. Afin d'accompagner les propriétaires sur cet enjeu, un référent Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) a été recruté par le CNPF dans chaque région avec le financement de l'État. En Nouvelle-Aquitaine, Alexandre GOBIN a pris ses fonctions le 1er août 2024.

### Ses principales missions sont de :

- dresser un **état des lieux** de la situation département par département : retours d'expériences, besoins, etc.
- **veiller à la prise en compte du risque incendie** dans les documents de gestion durable,
- **accueillir les propriétaires** à ce risque dans la gestion courante de leurs forêts,
- **expérimenter et suivre des mesures de sylviculture préventive** sur des secteurs à enjeux,
- **participer à la gouvernance régionale** en matière de feux de forêt,
- **s'impliquer dans un réseau national «DFCI»** au CNPF pour mutualiser les retours d'expériences et les actions.

Par ailleurs, la loi de juillet 2023 a modifié le contenu des Plans Simples de Gestion **renforçant la prise en compte de la DFCI dans les documents de gestion durable**. Dorénavant les PSG doivent intégrer un paragraphe spécifique dédié à la Défense des forêts contre les incendies, dressant un état des lieux des mesures de prévention à l'échelle de la forêt.

Ces mesures sont par exemple le repérage des pistes, des places de retournement, des points d'eau, l'identification des parcelles les plus à risque, etc. Elles permettent de garantir l'accès des secours. Une prévision de travaux utiles, comme la création de nouveaux aménagements, peut également être mentionnée dans cette partie.

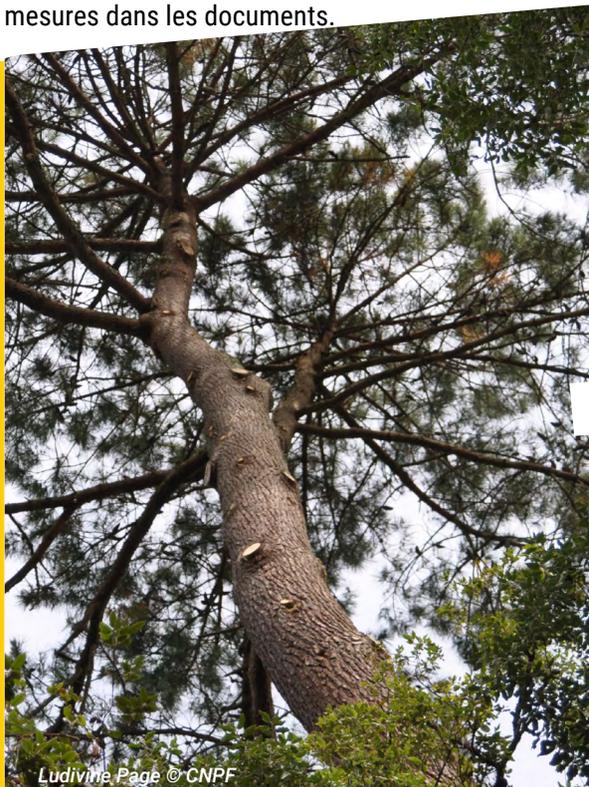
Pour accompagner les propriétaires forestiers dans cette nouvelle obligation, **le CNPF NA propose un exemple de paragraphe adapté**, disponible sur son site internet. Ce texte peut être modifié afin de répondre aux particularités de chaque propriété et aux enjeux locaux. Ce modèle a également été largement diffusé auprès des gestionnaires et rédacteurs de PSG afin de faciliter l'intégration de ces nouvelles mesures dans les documents.

## Le PSG dès 20 ha Les appels pour nouveau seuil

Le CNPF, chargé de l'appel et de l'agrément des PSG, a commencé en avril 2024 à contacter les propriétaires concernés par le nouveau seuil.

Si la propriété remplit les critères, trois cas se présentent :

- **forêts sans document de gestion ou dont le document expire avant le 12 juillet 2026** : un PSG devra être présenté à l'agrément avant cette date.
- **forêts dotées d'un RTG ou d'un CBPS valide après le 12 juillet 2026** : un PSG devra être agréé avant le 12 juillet 2028.
- **forêts disposant un PSG initialement volontaire** : le PSG devient obligatoire.



Ludivine Page © CNPF

Jean-Paul Gayot © CNPF



## Forêts limousines, Forêts d'avenir

"42 %"

C'est la part du territoire d'animation couverte par la forêt.

**E**n 2024, Ines Mazalaigue a été recrutée comme technicienne animatrice forestière pour le projet. Ce poste a été créé dans le cadre de la réflexion menée par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Monts et Barrages sur les enjeux forestiers du territoire, en partenariat avec le CNPF NA, le Parc Naturel Régional de Millevaches, le Conservatoire d'Espaces Naturels, l'Association l'Aubraie et le Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages.

Avec un couvert forestier représentant 42 % du territoire d'animation, **l'objectif de cette mission est d'informer, animer, regrouper et accompagner les propriétaires forestiers pour une gestion durable des forêts.**

## Les regroupements

Le CNPF un soutien essentiel

Les regroupements forestiers ne sont pas toujours faciles à initier. C'est pourquoi l'accompagnement du CNPF Nouvelle-Aquitaine est souvent recommandée.

Dans ses missions, le CNPF encourage les propriétaires forestiers à se regrouper pour réduire le morcellement de la propriété privée et augmenter la mobilisation durable de bois.

Les techniciens de secteur accompagnent les propriétaires forestiers dans ce type de démarches.

## Charte forestière de la Gâtine

**L**e 15 mai 2024, de nombreux acteurs de la filière dont le CNPF Nouvelle-Aquitaine, l'Office National des Forêts, la Fédération de Chasse, le Groupement de Développement Forestier des Deux-Sèvres, l'État, le Département et la Région ont signé la charte forestière de territoire du Pays de Gâtine.

**Une journée symbolique pour le département des Deux-Sèvres.**



Fabienne Benest © CNPF

# Développer la sylviculture irrégulière

**P**our rappel, pendant 2 ans (2023 et 2024), le CNPFNA, lauréat de l'appel à projets « Nature et transition » de la Région et soutenu par la DRAAF, devait conduire un projet dédié au **développement de la sylviculture irrégulière en Nouvelle-Aquitaine**. Ce mode de gestion repose sur le **maintien permanent d'un couvert boisé** et un **étalement des strates au sein des parcelles**. Lorsqu'elle est adaptée, cette sylviculture constitue une alternative à la sylviculture régulière, dominante dans la région. La diversité des modes de gestion permet d'accroître les différents types de milieux accessibles aux espèces au sein de la mosaïque forestière.

**Le projet s'est appuyé sur une forte dynamique partenariale** réunissant gestionnaires forestiers, sylviculteurs, Office National des Forêts, Conservatoire des Espaces naturels, etc. Il a permis d'enrichir les connaissances grâce à l'installation de nouvelles placettes d'étude. Ces efforts ont été complétés par la création de vidéos illustrant la mise en oeuvre de cette sylviculture et par la publication d'un guide technique, élaboré en partie grâce au soutien de Prosilva. Des échanges interrégionaux ont également eu lieu via des tournées forestières en Lozère, Bourgogne et Suisse, permettant de tirer parti des expériences de précurseurs.

## Récapitulatif des réalisations

14 placettes vitrines

2 placettes Association Futaie Irrégulière

1 plaquette informative

1 guide technique avec 12 fiches pédagogiques

3 vidéos pour les propriétaires et les exploitants forestiers

5 articles de presse

515 hectares de chantiers marqués avec l'aide de gestionnaires forestiers indépendants, de coopératives ou d'experts forestiers.

32 journées thématiques

## Reprise de la convention Carbone Gironde

**E**n juin 2024, la Convention signée avec le département de la Gironde sur les projets carbone a repris, sous la responsabilité d'Alex Pousse. L'objectif est de **développer le Label Bas-Carbone (LBC) dans le département**.

Avec plus de 9 500 hectares de vignobles concernés par des plans d'arrachage pour

des raisons sanitaires ou de régulation du marché, de nombreux viticulteurs girondins se tournent vers la renaturation de leurs parcelles. **Ces surfaces, laissées en jachère ou reconverties en zones boisées, trouvent dans le Label Bas-Carbone un soutien précieux** pour financer les coûts importants liés à ces transformations.

## De nombreux avis en matière d'urbanisme

Le Centre National de la Propriété Forestière joue un rôle essentiel dans la prise en compte des enjeux forestiers dans l'aménagement du territoire. Il est obligatoirement consulté sur tous les projets régionaux impactant les forêts privées et est **personne associée pour l'élaboration des documents d'urbanisme**. À ce titre, le CNPF émet des avis sur des documents tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).

L'avis du CNPF permet d'assurer la protection et la valorisation des espaces boisés et forestiers en veillant à leur compatibilité avec les projets d'aménagement.

Ces **avis consultatifs** contribuent à **préserver la vocation forestière des terrains, à limiter le morcellement des parcelles et à favoriser une gestion durable des forêts** dans le cadre du développement territorial.



### Résumé des avis

- Participation à 37 réunions sur l'urbanisme
- Avis sur 7 SCoT,
- Avis sur 135 PLU, 47 PLUI,
- Avis sur 2 cartes communales,
- Avis sur 10 projets de photovoltaïque,
- Avis sur 3 Plans de prévention du risque inondation,
- Avis sur 1 Plan de prévention des risques naturels,
- Rédaction du diagnostic forestier du projet de PLUI de la CDC des Landes d'Armagnac.

## COFIL du Plan Régional d'Actions Chiroptères

En décembre 2024, un comité de pilotage du Programme Régional d'Actions Chiroptères (PRAC) Nouvelle-Aquitaine s'est réuni pour faire le point sur les enjeux et actions du Plan National d'Actions (PNA), dresser un bilan de l'animation et de la mise en œuvre, et présenter les perspectives pour 2025. Structuré autour de **trois axes : connaissance et conservation, intégration des chiroptères dans les aménagements et politiques publiques, et soutien au réseau d'acteurs**. Le programme se poursuit avec des financements régionaux et nationaux.

Par ailleurs, un projet de surveillance du **Minioptère de Schreibers** est en cours pour suivre l'évolution de ses effectifs et l'occupation des sites, tandis qu'un projet LIFE Minioptère est envisagé pour renforcer sa conservation.

La mise en œuvre du PRAC se poursuivra avec le **suivi des espèces, l'amélioration des connaissances, des formations et un accompagnement des acteurs locaux**.





## Expérimentation & réseaux de références

### Bilan 2023-2024

2 000

Dispositifs existants  
en Nouvelle-Aquitaine

219

Dispositifs mesurés

60

Dispositifs créés

125

Comptes rendus réalisés

20

Réunions de vulgarisation  
s'appuyant sur les dispositifs

5

Articles de presse

L'expérimentation constitue une activité importante pour le CNPF NA, qui y a consacré **1 600 jours de travail en 2024**, soit l'équivalent de 8 postes à temps plein. Deux chargés de mission, financés par la Région, sont responsables de l'organisation des campagnes de mesures annuelles, du traitement et de la diffusion des données collectées, ainsi que de l'enrichissement de la base de données nationale des références forestières, ILEX. D'autres techniciens et ingénieurs interviennent également sur le terrain pour effectuer les mesures.



Ludivine Page © CNPF

## Fin du projet Sylva-Cités

### Aller plus loin

Une page internet dédiée

Depuis le site internet du CNPF NA, une page dédiée au projet Sylva-Cités permet d'accéder à un ensemble de ressources : fiches explicatives sur les services écosystémiques, guide méthodologique et bien plus encore. Une vidéo récapitulative est également disponible sur la chaîne Youtube du CNPF NA. En quelques minutes, elle offre un aperçu clair et dynamique de la méthodologie adoptée et du déroulement des ateliers.

4 Sites  
d'études

Lisières forestières  
Martignas-s/-Jalle et  
St-Jean-d'Illac

ENS du Bois des Sources  
et forêt privée de Pessac

Espaces naturels et  
forestiers  
Créon-Baron

Forêt privée du Nezer  
au Teich



Fin 2023, le CNPF NA a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts" grâce à son projet Sylva-Cités. Ce projet met en avant une **concertation multi-acteurs** (inspirée des "living labs"), impliquant élus, professionnels, citoyens et autres parties prenantes pour répondre aux enjeux forestiers locaux. Déployé en Gironde sur 13 mois, Sylva-Cités s'est concentré sur le **dialogue forêt-société**, en ciblant les interfaces forestières périurbaines et la valorisation des services écosystémiques. Fondé sur trois piliers (**gouvernance, inclusion et expérimentation**), le projet a permis d'élaborer des solutions adaptées grâce à des ateliers participatifs.



Ludivine Page © CNPF



## Lancement du projet COOPTREE

Débuté en 2024, le projet COOPTREE réunit un réseau de **18 partenaires du sud de l'Europe** pour améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur nos forêts. Les actions incluent le **partage d'informations sur les essences résistantes ou vulnérables, l'échange de graines, de protocoles d'installation d'essais et des visites de forêts expérimentales**. Actuellement, le CNPF NA recherche des sites pour implanter de nouveaux essais expérimentaux en forêt privée.

## INFORMER & VULGARISER

### FOGEFOR : Formation à la gestion forestière

Chaque année, les techniciens et les ingénieurs forestiers du CNPF Nouvelle-Aquitaine animent des Formations à la Gestion FORestière (FOGEFOR).

#### Types de formations :

**-Cycle de base** (8 jours) : formation complète pour acquérir les fondamentaux de la gestion forestière.

**-Initiation** (4 jours) : introduction aux bases techniques et administratives de la gestion forestière.

**-Thématique** : formation ciblée pour approfondir un domaine précis de la gestion forestière.

Ex: les outils de cartographie, la rédaction d'un PSG, la fiscalité, risques sanitaires, etc.

Le CNPF NA intervient également sur le FOGEFOR Landes de Gascogne organisé par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSYSO) et le FOGEFOR Dordogne organisé par le Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs de Dordogne (SPFS 24).

#### Bilan des FOGEFOR 2024

##### Stages thématiques :

- Rédiger son PSG  
9 participants / 4 jours (dpt. 86)
- Les outils de cartographie  
9 participants / 2 jours (dpt. 86)
- Qualité & commercialisation des bois  
18 participants / 2 jours (dpt. 23)
- La fiscalité forestière  
22 participants / 3 jours (visio, dpt. 87)
- Nouvelles technologies en forêt  
8 participants / 2 jours (dpt. 87)
- La fiscalité et la sylviculture du pin maritime  
30 participants / 2 jours (Adour-Pyrénées)
- stage pratique (outils cartographiques, apprendre à marquer une éclaircie, faire un programme de coupes et travaux)  
17 participants / 3 jours (Adour-Pyrénées)

##### 1 stage "initiation" :

15 participants (dpt. 23)

##### 1 stage "cycle de base" :

15 participants (dpt. 19, 23, 87)

"30 jours de stage suivis par 143 personnes"

Consultez notre programme de formation en flashant ce QR Code



## De nombreuses publications

Le site du CNPF NA ([nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)) est le site régional du CNPF le plus fréquenté avec **66 168 visiteurs en 2024 (+28,2 % par rapport à 2023)**.

La revue semestrielle *Parlons Forêts* continue de rencontrer un franc succès, entraînant une **hausse de la fréquentation du site internet dans les jours suivant sa publication**.

De même, la newsletter *La Feuille de Nouvelle-Aquitaine*, **envoyée chaque trimestre à plus de 4 000 abonnés**, est très appréciée, et son nombre d'abonnés progresse régulièrement. Cette newsletter permet de partager des informations essentielles sur la vie du CNPF Nouvelle-Aquitaine. **Gratuite, il suffit de s'y abonner sur notre site internet** pour la recevoir directement par e-mail.

En 2024, **le CNPF Nouvelle-Aquitaine a réalisé plusieurs vidéos** pour illustrer le projet girardin Sylva-Cités ainsi que le projet régional de développement de la sylviculture à couvert continu. Elles sont accessibles sur la chaîne YouTube du CNPF et sur le site internet du CNPF NA.

Enfin, **plusieurs brochures et plaquettes ont été publiées en 2024**, sous format papier et numérique :

- **Trois fiches essence** : érables sycomore et plane, chênes sessile et pédonculé, et pin laricio.
- **Les chiffres clés** de la Corrèze, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Vienne et de la Vienne.



## Nos publications



**Guide technique**  
"La sylviculture à couvert continu"

**Programme de réunions**  
secteurs  
Poitou-Charentes  
et Limousin



**Plaquette**  
"Prise en compte du  
risque incendie dans  
le massif des Landes  
de Gascogne"

## Nos vidéos



**Le projet  
Sylva-Cités**

**Le développement de la  
sylviculture irrégulière**



## Mais aussi

- 14** interventions auprès des scolaires
- 575** élèves concernés
- 10** stands lors de salons ou foires forestières



Journée internationale des forêts en Deux-Sèvres  
© CNPF

## Proche des propriétaires et du terrain

"49 réunions auxquelles ont participé environ 1600 personnes"

**C**haque année, le CNPF Nouvelle-Aquitaine organise de nombreuses **réunions forestières à destination des propriétaires forestiers et des professionnels** de la filière forêt-bois.

Retour sur 3 journées techniques marquantes de 2024 :

### Le risque incendie en forêt 25 janvier - Charente-Maritime (17)

À Virollet, une vingtaine de participants ont assisté à la réunion animée par Marjorie Batlle. Celle-ci a débuté par un rappel du contexte climatique actuel, une présentation du risque de feu de forêt et des conséquences des incendies de 2022. Ensuite, ont été abordées la notion de niveau de vigilance, les mesures de prévention pouvant être mises en place au cœur des massifs forestiers, ainsi que la notion d'inflammabilité et de combustibilité des essences forestières. Enfin, la présentation s'est conclue par une analyse du risque à l'échelle de la propriété et un rappel des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).



Ludivine Page © CNPF

### Les chauves-souris, nos alliées en forêt 25 juin - Haute-Vienne (87)

À Pageas, 35 propriétaires forestiers ont participé à une journée sur la biodiversité en forêt. Le matin, le CNPF a présenté l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) pour évaluer la biodiversité forestière. Ensuite, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin a donné une intervention sur les chauves-souris présentes sur le territoire. L'après-midi, des observations et évaluations pratiques de l'IBP ont été réalisées en forêt.



Dominique Cacot © CNPF

### Travaux sylvicoles en peuplements feuillus gérés en sylviculture à couvert continu 25 octobre - Dordogne (24)

Une journée d'échanges techniques sur les travaux sylvicoles en sylviculture à couvert continu a été organisée par le CNPF Nouvelle-Aquitaine et l'Association des ETF de Nouvelle-Aquitaine à Vergt-de-Biron. Cet événement a réuni une quinzaine de professionnels. La journée a débuté par une présentation théorique sur la régénération naturelle.



Adrien Peny © CNPF

Les participants ont observé différents cônes de régénération et échangé sur des questions techniques telles que la gestion des semis concurrencés par la végétation, les types de travaux à réaliser selon le stade de développement des arbres et les outils à privilégier. L'accent a été mis sur la connaissance des besoins en lumière des essences, ainsi que sur l'importance de l'autécologie et de la synécologie des essences en mélange. Les discussions ont également porté sur l'intensité de l'accompagnement nécessaire et l'adaptation des outils pour optimiser l'efficacité des interventions.

# L'ÉQUIPE au 1<sup>er</sup> mars 2025

## Direction

Directeur : Stéphane LATOUR  
Directeurs-adjoints : Fabienne BENEST (Smarves)  
& Pierre BEAUDESSON (Limoges)

## Une proximité administrative

Agent comptable : Jean-Michel AGUER

### Secrétariat, Comptabilité, RH et achats :

Cécile BRUNO (RAF), Maryse BELLOT-BRUTIER,  
Alice FERRARIS, Estelle DUBREUIL (Bordeaux),  
Isabelle BOISSEAU (Smarves), Sylvie SERRE (Tulle)  
Corine NICOLAS (Angoulême), Claire BOUBET (Guéret)  
Alexandra RIBARDIERE et Sylvie GUÉRIN (Limoges)

### Documents de gestion durable :

Joëlle MERIC, Concecion PEDREIRA & Carine MARINI  
(Bordeaux),  
Sabine DAHL-PIERGIACOMI (Limoges),  
Sandrine DESJARDINS et Laure EYQUEM (Smarves)

## Une proximité thématique

### Documents de gestion durable :

Amélie CASTRO (Bordeaux), Dominique CACOT (Limoges),  
Fabienne BENEST (Smarves)

### Environnement, Territoires & Urbanisme

Luc-Olivier DELEBECQUE (Bordeaux), Luana MARQUANT  
et Manuel MIRLYAZ (Smarves), Antoine BEUCHER (Guéret),  
Vincent FIDON (Tulle), Ines MAZALAIGUE (Limoges)

### Déploiement du dispositif d'aides régionales

Simon ANDRIEU (Egletons), Manuel MIRLYAZ (Smarves)

### Réseau de références & expérimentations

Julie PARGADE (Pau), Rayan KHIRREDINE (Bordeaux),  
Jean-Paul GAYOT et Aymeric GABRIEL (Limoges),  
Marc MOUNIER (Angoulême)

### Peuplier

Hervé LEMAIRE (Bordeaux), Alain ROUSSET (Saintes)

### Actions carbone

Alex POUSSE (Bordeaux), Luana MARQUANT (Smarves),  
Dominique CACOT (Limoges), Vincent COQUILLAS  
(Lembras), David PROVOST (Guéret)

### Équilibre sylvo-cynégétique

Pierre BEAUDESSON (Limoges), Cécile MARIS (Bordeaux),  
Alain ROUSSET (Saintes)

### Conséquences changement climatique

Julie PARGADE (Pau), Claude NIGEN (Angoulême),  
Marion BOLAC (Tulle)

### Défense des forêts contre les incendies

Alexandre GOBIN (Angoulême)

### Service du développement numérique

Yohan LOJOU (Bordeaux)

### Communication

Ludvine PAGE (Bordeaux)

## Une proximité géographique

### Massif des Landes de Gascogne

Responsable équipe : Cécile MARIS (Bordeaux)

### Gironde

Secteur bassin d'Arcachon : Sébastien RENOUX  
Secteur PSG Bazadais : Benjamin GARAT  
Secteur nord Gironde : Marjorie BATLLE

### Landes

Secteur Grande Lande et Pays de Born : Sylvain BAZAS  
Secteur Petites Landes : Thierry CARBONNIERE  
Secteur Marensin : Pierre TEYSSIER

### Lot-et-Garonne

Secteur sud-ouest Lot-et-Garonne : Benjamin GARAT  
Secteur Fumelois : Frédéric LEDUN

### Massif Dordogne-Garonne

Responsable équipe : Vincent COQUILLAS  
Secteur landais et bergeraçais : Jérôme CARMEILLE  
Secteur sud-est Dordogne : Frédéric LEDUN  
Secteur nord-ouest Dordogne : Aurélien FEVRIER  
Secteur Dordogne : Manon REIX

### Massif Adour-Pyrénées

Responsable équipe : Claire BROQUÉ-GRACIA  
Secteur Pyrénées-Atlantiques : Mickaël MAÏTIA

### Haute-Vienne

Responsable équipe : Dominique CACOT  
Secteur nord et ouest Haute-Vienne : Aymeric GABRIEL  
Secteur sud-est Haute-Vienne : Guilhem VAGANAY

### Creuse

Responsable équipe : Antoine BEUCHER  
Secteur est Creuse : Céline PERTUZ  
Secteur ouest Creuse : Pierre BEUZE

### Corrèze

Responsable équipe : Grégoire GONTHIER  
Secteur Montagne limousine : Marion BOLAC  
Secteur ouest Corrèze : Romain DAMIANI  
Secteur sud-est Corrèze : Bruno GENEIX

### Vienne & Deux-Sèvres

Responsable équipe : Luana MARQUANT  
Secteur Vienne : Sarah ROTIEL  
Secteur Deux-Sèvres : Esthelle MERCIER

### Charente & Charente-Maritime

Responsable équipe : Marc MOUNIER  
Secteur Charente : Claude NIGEN  
Secteur sud Charente-Maritime : Marjorie BATLLE  
Secteur nord Charente-Maritime : Alain ROUSSET

## Avec l'accompagnement de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF-CNPF) (Bordeaux)

Expérimentation Pin maritime-Robinier  
Dominique MERZEAU

Expérimentations peuplier, changement  
climatique

Éric PAILLASSA

Actions carbone

Soisick FIGUERES

Projet RMT AFORCE

Cécile NIVET

Bases de données, applications "métier"

Wulfran MIRLYAZ

Retrouvez tous vos contacts sur :

[nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](http://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)



Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

6, parvis des Chartrons - CS 41255

33075 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 01 54 70

e-mail : [nouvelle-aquitaine@cnpf.fr](mailto:nouvelle-aquitaine@cnpf.fr)

L'accueil est ouvert :

**Du lundi au jeudi**

**de 9h30 à 12h00**

**et de 13h30 à 17h00**



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain